

**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL  
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU  
DU SAGE SCARPE AMONT**

*Année 2019*

Validé par la Commission Locale de l'Eau le 11 mars 2020

Structure porteuse :



*Réalisé avec le concours financier de l'*



*La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.*

*Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie.*

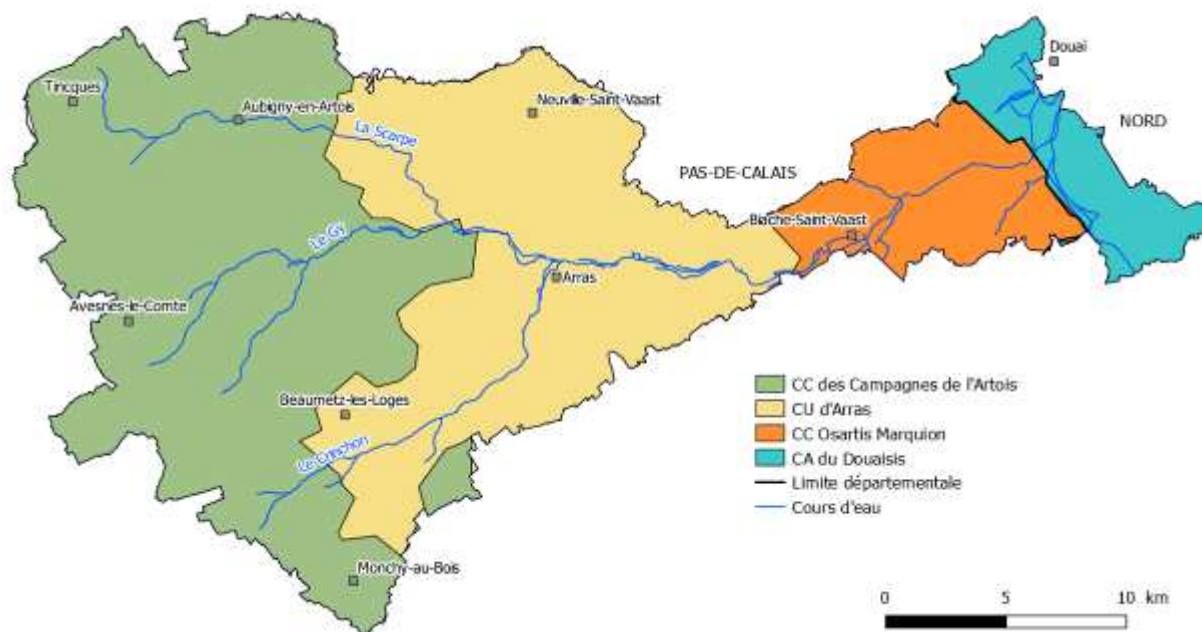
<b>I-</b>	<b>Le contexte</b>	
1.	Le territoire .....	4
2.	La Commission Locale de l'Eau (CLE) .....	4
3.	Les commissions thématiques.....	5
4.	La cellule d'animation du SAGE .....	5
1.	Rappel des objectifs de l'année 2019.....	6
2.	Avancement de l'élaboration du SAGE.....	7
3.	Préparation de la concertation préalable.....	8
4.	Etude hydraulique et sédimentaire.....	8
5.	Prélocalisation des zones humides.....	10
6.	Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques	
	11	
<b>6.1.</b>	<b>Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau .....</b>	<b>11</b>
<b>6.2.</b>	<b>Les réunions des Commissions thématiques .....</b>	<b>13</b>
<b>6.3.</b>	<b>Les dossiers transmis à la CLE .....</b>	<b>13</b>
	6.3.1. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE	13
	6.3.2. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE .....	15
	6.3.3. Liste des dossiers reçus dans le cadre d'un porter à connaissance .....	15
7.	Activité de la cellule d'animation .....	15
<b>7.1.</b>	<b>Organisation de réunions pour le suivi et l'animation du SAGE .....</b>	<b>15</b>
<b>7.2.</b>	<b>Participation de l'animatrice à des réunions extérieures.....</b>	<b>16</b>
<b>7.3.</b>	<b>Rencontres des acteurs du territoire .....</b>	<b>17</b>
<b>7.4.</b>	<b>Actions de communication.....</b>	<b>17</b>
<b>7.5.</b>	<b>Répartition de l'activité de l'animatrice du SAGE en 2019.....</b>	<b>18</b>
8.	Bilan financier pour l'année 2019.....	19
1.	Validation de la stratégie.....	21
2.	Finalisation de l'étude hydraulique et sédimentaire .....	21

3.	Concertation préalable .....	21
4.	Renouvellement de la CLE et formation des nouveaux élus.....	22
5.	Inventaire des zones humides .....	22
6.	Identification des zones à enjeu environnemental pour l'assainissement non collectif (ANC) 22	
7.	Ecriture des documents du SAGE (PAGD et règlement).....	22
8.	Communication .....	22
9.	Financement du SAGE .....	23
10.	Les objectifs de l'année 2020 .....	23
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>24</b>

# I. Le contexte

## 1. Le territoire

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord. Depuis 2017, le territoire du SAGE compte 4 EPCI à fiscalité propre.



## 2. La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012. La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la Communauté urbaine d'Arras y a été désignée comme structure porteuse du SAGE.

Arrivée à échéance en juillet 2018, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été renouvelée le 8 avril 2019.

La composition de la CLE figure en annexe 1.

### 3. Les commissions thématiques

Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, la CLE a mis en place quatre commissions thématiques en 2012.

<b>Commission</b> Gestion et protection de la ressource en eau	Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la gestion de l'eau : alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses, pollutions accidentelles, protection de la nappe... Proposer des solutions pour lutter contre les pollutions des eaux superficielles et souterraines.
<b>Commission</b> Préservation et valorisation des milieux naturels	Les objectifs : Identifier les enjeux liés à la préservation des milieux aquatiques et humides. Proposer des solutions pour la préservation, la protection et la restauration du patrimoine naturel.
<b>Commission</b> Gestion de l'érosion et des inondations	Les objectifs : Identifier les enjeux liés aux phénomènes d'inondations, d'érosion et de ruissellement. Proposer des solutions, tant curatives que préventives, cohérentes à l'échelle du bassin versant.
<b>Commission</b> Multi-usages de l'eau	Les objectifs : Identifier les enjeux liés au partage des ressources entre les différents acteurs et usages : usages « traditionnels » (alimentation en eau potable, agriculture, industrie...), usages de loisirs (pêche, randonnée, canoë-kayak, navigation, tourisme...). Trouver un équilibre afin de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irréversibles à la ressource.

### 4. La cellule d'animation du SAGE

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont se compose de :

- l'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 90% de son temps ;
- le directeur des espaces publics et naturels à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction des espaces publics et naturels vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire de l'animatrice du SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et auprès des EPCI du territoire du SAGE.

L'animatrice du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions : l'animation de la Commission Locale de l'Eau, l'animation des commissions thématiques, le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

**Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2020.**

## II. Le bilan de l'année 2019

### 1. Rappel des objectifs de l'année 2019

Objectif	Atteint / non atteint	Justification
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>		
Validation du scénario tendanciel et du rapport environnemental	✓	Documents validés en mai 2019
Etude Hydraulique et sédimentaire : Validation de la modélisation hydraulique et du programme d'aménagement.	≈	Du retard pris sur la validation du modèle, nécessitant notamment un avenant de prolongation du marché.
Etude Hydraulique et sédimentaire – volet sédimentaire : Choix des sous-bassins à modéliser	✓	
Diffusion de la lettre d'information n°7	✗	Projet abandonné au vu de la charge de travail
1 <sup>ère</sup> édition du jeu polu palo	✓	Le 22 mars 2019
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>		
Validation de la stratégie	≈	Document examiné par le comité technique en décembre 2019. Validation définitive prévue le 11 mars 2020.
Etude hydraulique et sédimentaire : Validation de l'état des lieux pré-GEMAPI	✗	Démarrage en janvier 2020
Etude Hydraulique et sédimentaire – volet sédimentaire : Validation de la modélisation sédimentaire et du programme d'actions	≈	Validé lors du comité technique du 28 janvier 2020
Prélocalisation des zones humides	✓	
Diffusion de la lettre d'information n°7	✓	Diffusée en octobre 2019
2 <sup>ème</sup> édition du jeu polu palo avec le panel citoyen	✓	En octobre 2019
Concertations locales	✗	Projet abandonné au vu de la charge de travail

## 2. Avancement de l'élaboration du SAGE

- **Etat des lieux (état initial et diagnostic - GeoHyd, mai 2017)**
  - **Tendances et scénarii (GeoHyd, mai 2019)**
  - Choix de la stratégie
  - Rédaction du SAGE (PAGD et règlement)
  - Validation du projet de SAGE par la CLE
  - Consultation des acteurs
  - Enquête publique
- Elaboration des documents
- Mise à jour des documents (prise en compte des contributions et remarques)

Le marché consacré à l'élaboration du SAGE a démarré en juin 2018. Il a été attribué aux trois mandataires suivants :

- Lot 1 : Elaboration des documents du SAGE : Geo-Hyd (Orléans)
- Lot 2 : Evaluation environnementale : Auddicé environnement (Roost Warendin)
- Lot 3 : Animation de la concertation : Aasivik (Nantes)

L'année 2019 a été intense, avec pas moins de 11 ateliers organisés sur l'année, plus de 185 participations et 70 personnes mobilisées. Ces travaux ont abouti à la validation du scénario tendanciel (annexe 2) et de l'état initial de l'environnement (lot 2, annexe 3) le 7 mai 2019 et des scénarios alternatifs (annexe 4) le 5 novembre 2019. Un premier projet de stratégie a été examiné en comité technique le 16 décembre 2019, pour une présentation et approbation en CLE début 2020.

En parallèle, un panel citoyen a été constitué pour rendre un avis sur les choix stratégiques. Ce panel, constitué de 10 volontaires s'est réuni à 5 reprises entre octobre 2019 et janvier 2020. Le programme de travail est le suivant :

- Atelier n°1 : 19 octobre 2019 - Jeu de rôle sur la gestion concertée de la ressource en eau et présentation des enjeux
- 5 Novembre : participation de 4 citoyens à la CLE de validation des choix stratégiques
- Atelier n°2 : 9 novembre 2019 – Formation par l'animatrice sur les sujets choisis lors de l'atelier 1 : qualité, quantité et gouvernance
- Atelier n°3 : 30 novembre 2019 - Travail sur les leviers et présentation des choix stratégiques
- Entre ateliers 3 et 4 : contributions en ligne sur les choix stratégiques
- Atelier n°4 : 14 décembre : Production d'un avis citoyen collectif
- Atelier n°5 : 11 janvier 2020 : Finalisation de l'avis et préparation de la restitution



2 ateliers du panel citoyen

L'avis citoyen figure en annexe 5.

### 3. Préparation de la concertation préalable

En tant que « plan est programme soumis à évaluation environnementale », le SAGE est soumis à une procédure obligatoire de concertation préalable, encadrée par un garant de la commission nationale du débat public (article L.121-15-1 du code de l'environnement).

Sur le territoire du SAGE Scarpe amont, la concertation préalable portera sur la stratégie, conformément aux recommandations du guide méthodologique SAGE édité par le ministère.

Les dates pressenties sont du 27 avril au 10 juillet 2020.

Le président de la CLE a sollicité la commission nationale du débat public pour la désignation d'un garant le 21 mars 2019. Le dossier de demande figure en annexe 6. Cette dernière a désigné Bernard FERY le 7 mai 2019.

La cellule d'animation du SAGE a rencontré le garant à plusieurs reprises pour travailler sur la méthodologie de communication et d'information. Une note intermédiaire a été produite en janvier 2020 sur la procédure de concertation préalable. Elle figure en annexe 6.

### 4. Etude hydraulique et sédimentaire

Sur le **volet hydraulique**, l'année 2019 a été consacrée à la construction du modèle, à la cartographie des zones de débordement pour les différentes crues de projet et à l'évaluation des enjeux touchés. L'élaboration du programme d'aménagement a démarré en décembre.

Les résultats montrent que les enjeux touchés sur le territoire du SAGE restent limités, et sont concentrés sur 4 communes : Maroeuil, Mont-Saint-Eloi, Anzin-Saint-Aubin et Savy-Berlette.

*NB : un bâtiment est considéré comme touché dès qu'il touche la tâche d'inondation, peu importe la hauteur d'eau. Par conséquent, pour peu que l'eau n'atteigne pas le seuil du bâtiment, les dommages peuvent être quasiment nuls.*

		Nombre de bâtiments touchés			
		Crue fréquente			Crue moyenne
EPCI	Communes	T10	T10	T30	T100
CUA	MAROEUIL	13	22	33	43
	MONT-SAINT-ELOI	16	22	27	55
	ANZIN-SAINT-AUBIN	12	17	25	48
	WAILLY	4	4	5	15
	ETRUN	1	5	5	6
	ARRAS	2	2	2	26
	ACHICOURT	1	1	2	17
	ACQ	1	1	2	5
	SAINT-NICOLAS	1	1	2	2
	AGNY	0	0	1	2
	SAINT-LAURENT-BLANGY	0	0	0	9
	SAINTE-CATHERINE	0	0	0	6
	FAMPOUX	0	0	0	3
	ATHIES	0	0	0	1
RIVIERE	0	0	0	1	
<b>TOTAL CUA</b>		<b>51</b>	<b>75</b>	<b>104</b>	<b>239</b>
Campagnes de Artois	SAVY-BERLETTE	12	19	28	42
	AUBIGNY-EN-ARTOIS	4	10	18	35
	FREVIN-CAPELLE	6	10	13	16
	AGNIERES	2	7	8	16
	CAPELLE-FERMONT	2	3	7	17
	BERLES-MONCHEL	1	2	4	9
	DUISANS	2	2	2	2
	AGNEZ-LES-DUISANS	1	1	1	1
	GOUVES	1	1	1	4
<b>TOTAL Campagnes de l'Artois</b>		<b>31</b>	<b>55</b>	<b>82</b>	<b>142</b>
Osartis-Marquion	BIACHE-SAINT-VAAST	0	0	0	1
	VITRY-EN-ARTOIS	0	0	0	1
<b>TOTAL Osartis-Marquion</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL SAGE Scarpe Amont</b>		<b>82</b>	<b>130</b>	<b>186</b>	<b>383</b>

Nombre d'enjeux touchés en fonction de l'intensité des crues

Sur le **volet sédimentaire**, l'année 2019 a été consacrée à la construction du modèle et à l'élaboration du programme d'aménagement. Les scénarios ont été testés globalement à l'échelle

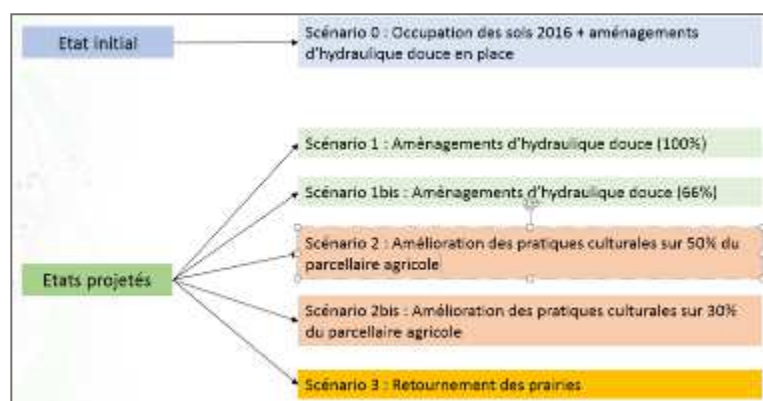


des 3 grands bassins versants naturels (Scarpe rivière, Gy et Crinchon) et en détail sur 2 sous-bassins versants. Ces deux sous-bassins ont été choisis car ils génèrent tous deux des coulées de boue en zone urbaine et ne font l'objet d'aucun programme d'aménagement.



Les deux sous-bassins versant sélectionnés

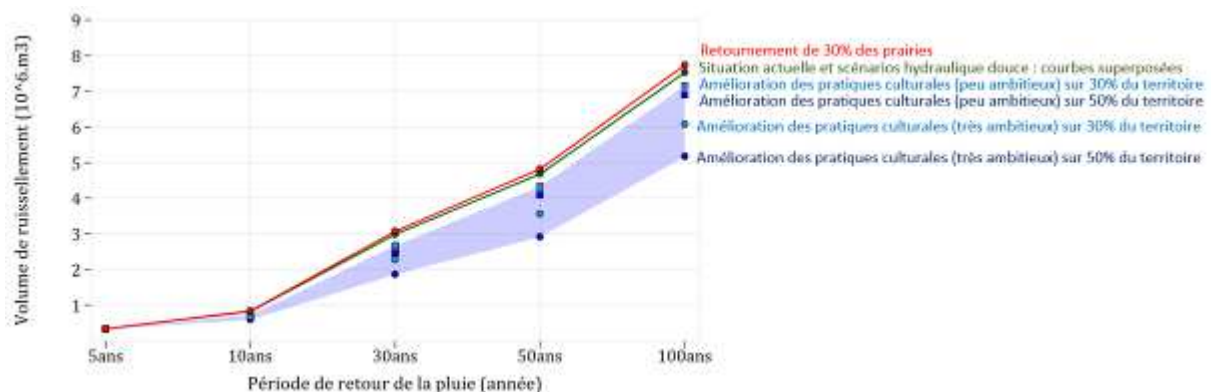
L'objectif de la modélisation était de tester l'efficacité des aménagements d'hydraulique douce (haies et fascines principalement), l'impact des changements de pratiques culturales et l'impact du retournement des prairies. A chaque fois, plusieurs scénarios ont été testés, avec différents niveaux d'ambition.



Les différents scénarios d'aménagement

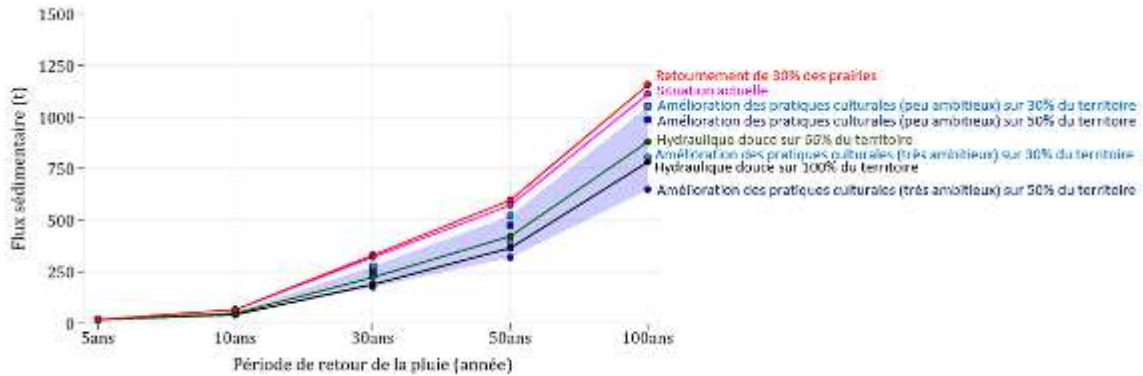
## Résultats

❖ Impact des différents scénarios sur les volumes d'eau ruisselée (scénario global)



Ce graphique montre que les aménagements d'hydraulique douce n'ont pas d'effet sur les volumes d'eau ruisselée (les courbes sont surperposées à celle de l'état initial). En revanche, une amélioration ambitieuse des pratiques culturales (permettant d'augmenter la capacité d'infiltration et de rétention des sols) permet une réduction significative des volumes ruisselés.

❖ Impact des différents scénarios sur les masses de terre transférées (scénario global)



Le graphique montre cette fois un effet significatif des aménagements d'hydraulique douce sur la rétention des sédiments. L'amélioration des pratiques culturales reste le moyen le plus efficace pour lutter efficacement contre le transfert des sédiments.

Sur le scénario global, l'effet du retournement des prairies est très limité. Cela est en partie lié à la très faible superficie du territoire en prairies (3 237 ha). Le retournement de 40% des prairies ne concerne donc que 0,3% du territoire. En revanche, localement l'effet peut être très important. Par exemple, sur le bassin de Berles-au-Bois, le retournement des deux dernières prairies a pour conséquence d'augmenter de 18% le volume de ruissellement et de 77% le flux sédimentaire pour une pluie de période de retour 30 ans.

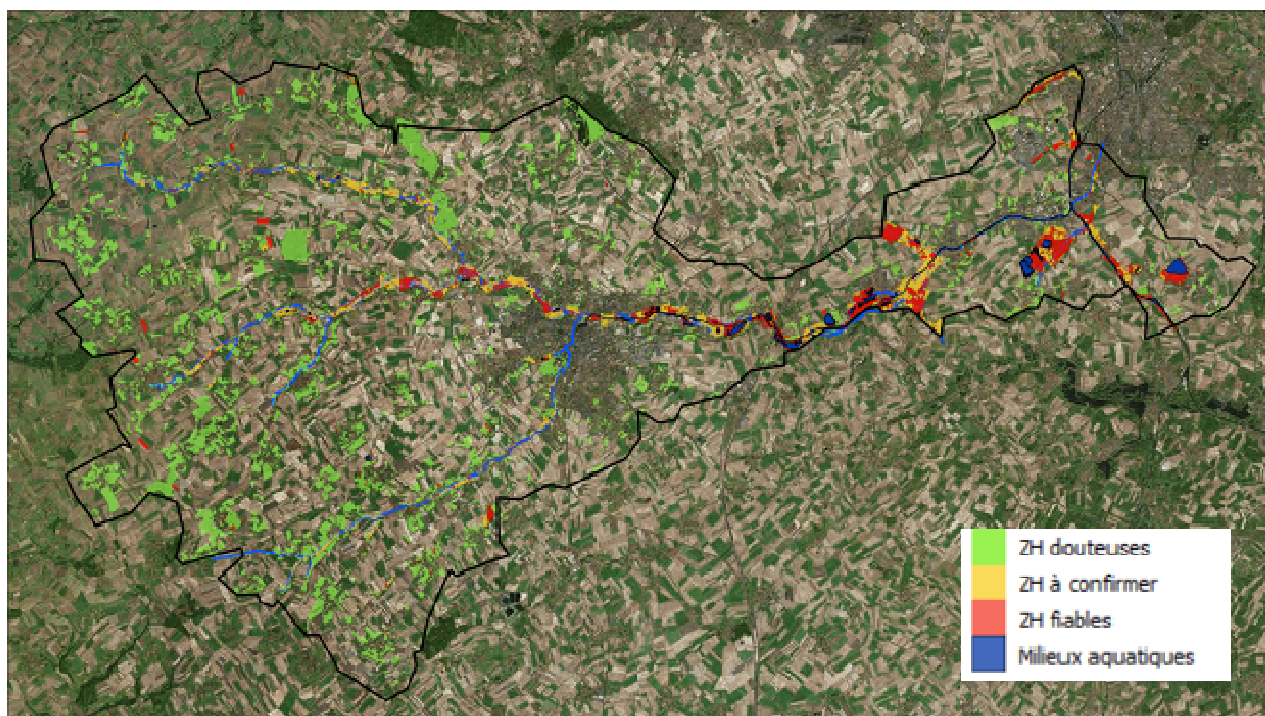
## 5. Préalocalisation des zones humides

Un stagiaire, Emilien Dufrenne, travaillé pendant 6 mois sur une prélocalisation des zones humides. L'objectif de ce travail était d'obtenir un classement des zones humides potentielles en 3 catégories : zones humides fiables, à confirmer et douteuses afin de préparer la phase de terrain à venir. Son rapport figure en annexe 7.

Cette classification est établie à partir des données existantes (principalement zones à dominante humides, base de données ARCH, base de données ISA des sondages pédologiques et base de données DIGITALES espèces et habitats du conservatoire botanique national de Bailleul), en tenant compte de la méthode utilisée, de l'année de production des données ou de leur précision cartographique.

Les résultats de ce travail sont représentés sur la carte ci-après. La répartition entre les différentes catégories est la suivante :

- Milieux aquatiques : 342,5 ha
- ZH fiables : 1070,97 ha
- ZH à confirmer : 1207,62 ha
- ZH douteuses 5860,96 ha



Résultats de la prélocalisation des zones humides

## 6. Activité de la Commission Locale de l'Eau et de ses commissions thématiques

### 6.1. Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Bureau

La CLE s'est réunie 4 fois et le bureau s'est réuni à trois reprises en 2019. Les comptes-rendus figurent en annexe 8.

#### Bureau du 6 février 2019 - Ordre du jour

- Rapport d'activité : présentation des perspectives 2019
- Examen du projet de SCoT de l'Arrageois

#### CLE du 25 février 2019 - ordre du jour

- Présentation du rapport d'activité annuel 2018
- Elaboration du SAGE : présentation des prestataires et validation de la démarche de concertation
- Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE en 2018
- Présentation du 11ème programme d'intervention de l'agence de l'eau

#### Bureau du 3 avril 2019 - Ordre du jour

- Présentation de l'état des lieux du SDAGE Artois Picardie
- Avis sur la demande de reconnaissance EPTB du SIDEN SIAN

**\*\*\* 8 avril 2019 – renouvellement de la CLE pour une période de 6 ans \*\*\***

### CLE du 7 mai 2019 - ordre du jour

- Election du bureau
- Présentation et adoption du scénario tendanciel
- Etat initial de l'environnemental : présentation des points de vigilance et adoption du rapport
- Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE

### Bureau du 18 septembre 2019 – ordre du jour

- Examen du dossier relatif à l'extension de la zone Ecopolis de Tincques
- Examen du questionnaire sur le fonctionnement et le rôle des CLE

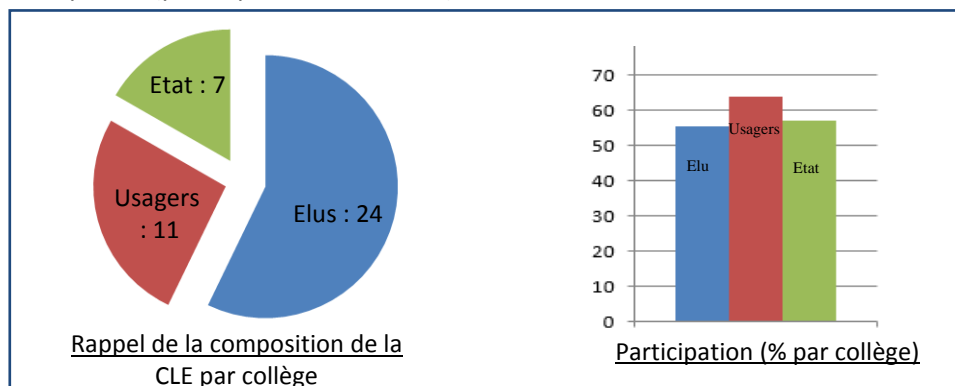
### CLE élargie du 2 octobre 2019 - ordre du jour

- Participation des acteurs au gradient d'accord sur les scénarios consensuels
- Présentation des éléments de scénarios alternatifs
- Présentation de l'analyse économique des scénarios

### CLE du 5 novembre 2019 - ordre du jour

- Validation du document de scénarios alternatifs
- Présentation de l'analyse économique des scénarios
- Présentation de l'évaluation environnementale des scénarios
- Discussion des alternatives et choix de la stratégie

### Bilan de la participation (participation + mandats) aux réunions de CLE



Réunion de CLE élargie aux commissions thématiques – octobre 2019



## 6.2. Les réunions des Commissions thématiques

Le travail des commissions thématiques a été très intense en 2019 avec l'organisation de 11 ateliers de concertation. Au total, ce sont 70 personnes différentes qui ont été mobilisées, avec un total de 185 participations. Les comptes-rendus figurent en annexe 9.



Ateliers de concertation – exemple de rendus

## 6.3. Les dossiers transmis à la CLE

### 6.3.1. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
SCEA BOUTIN BLAREL	10/01/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de HERMAVILLE.
M. Jacques BRISSET	26/02/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BERLES-MONCHEL
M. Jacques BRISSET	26/02/2019	Réalisation d'un second sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BERLES-MONCHEL
SCCV Le domaine des jardins de l'Artois	20/03/2019	Rejet d'eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue Pierre Curie et Rue Robespierre sur le territoire de la commune de BEURAINS.
M. Georges DUBOIS	03/04/2019	Réalisation d'un second sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de RIVIERE.
SCCV Promotion des Bonnettes	10/04/2019	Rejet d'eaux pluviales issues de l'aménagement de 4 bâtiments à usage de bureaux sur le territoire de la commune de ARRAS.
Mairie de CAMBLIGNEUL	10/04/2019	Aménagement d'une zone de rétention sur la commune de CAMBLIGNEUL.
GAEC PAVY	23/04/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de RIVIERE.

EARL DERUY	29/04/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de RANSART.
EARL DU CHATEAU	07/05/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de NOYELLES-SOUS-BELLONNE.
EARL PAVY	29/05/2019	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune de AGNY en vue d'un usage pour l'irrigation de ses cultures.
EARL COSSART Olivier	29/05/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune d'AUBIGNY-EN-ARTOIS.
M. Jean-Michel DAMBRINE	14/06/2019	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune d'AGNEZ-LES-DUISANS en vue d'un usage pour l'irrigation de ses cultures.
SOAMCO	17/06/2019	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue du contre-amiral Mottez sur le territoire de la commune de FAMPOUX.
FF DEVELOPPEMEN T	17/06/2019	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement avenue du général de Gaulle sur le territoire de la commune de TILLOY-LES-MOFFLAINES.
GAEC PAVY	06/08/2019	Prélèvement d'eaux souterraines dans un forage situé sur la commune de RIVIERE en vue d'un usage pour l'irrigation de ses cultures.
CC DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS	16/09/2019	Epannage des boues de curage des 2 lagunes de Villers Brûlin sur les communes de BERLES-MONCHEL, CHELERS, TINCQUES et VILLERS BRULIN
SOAMCO	30/09/2019	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un nouveau lotissement Avenue Charles de Gaulle sur le territoire de la commune de TILLOY-LES-MOFFLAINES
COOP ARTOIS	30/09/2019	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement rue de la Gare sur le territoire de la commune de BEAUMETZ LES LOGES
OTIMO SCI	21/10/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour le lavage de ses légumes sur le territoire de la commune de BREBIERES.
M. Francis BRAS	07/11/2019	Réalisation de trois sondages de recherche d'eau pour la création d'un forage en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de AGNY.
EARL DU FAUBOURG	18/11/2019	Réalisation de deux sondages de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de IZEL-LES-HAMEAU.
GAEC DE LA ROANNE	18/11/2019	Réalisation de deux sondages de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de BAVINCOURT.
GAEC PLANCHANT BELVAS	18/11/2019	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de MANIN.
EARL MONVOISIN	23/12/2019	Réalisation de 3 sondages de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune de WAILLY.

### 6.3.2. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Structure	Date	Objet	Avis rendu
SCOTA	14/12/2018	Projet de SCoT de l'Arrageois	Favorable
SIDEN SIAN	21/02/2019	Demande de reconnaissance EPTB	Défavorable
CC des Campagnes de l'Artois	14/08/2019	Extension de la zone d'activité Ecopolis de Tincques	Favorable sous réserves

Les avis rendus sur ces trois dossiers figurent en annexe 10.

### 6.3.3. Liste des dossiers reçus dans le cadre d'un porter à connaissance

Aucun dossier n'a été transmis en 2019.

## 7. Activité de la cellule d'animation

### 7.1. Organisation de réunions pour le suivi et l'animation du SAGE

10/01/2019	Comité technique pour le suivi de l'élaboration du SAGE
06/02/2019	Bureau CLE
25/02/2019	CLE
03/04/2019	Bureau CLE
07/05/2019	CLE
18/09/2019	Bureau CLE
02/10/2019	CLE
05/11/2019	CLE
16/12/2019	Comité technique pour le suivi de l'élaboration du SAGE
<b>Dans le cadre de la concertation</b>	
28/02/2019	Atelier agricole n°1
20/03/2019	Atelier T5 – scénario tendanciel
05/06/2019	Atelier agricole n°2
12/06/2019	Atelier de concertation « le devenir de la Scarpe canalisée »
13/06/2019	Atelier de concertation « Gestion de l'érosion »
13/06/2019	Atelier de concertation « qualité et quantité »
14/06/2016	Atelier de concertation « Milieux »
03/10/2019	Présentation des scénarios alternatifs en commission CUA
19/10/2019	Panel citoyen – atelier n°1

24/10/2019	Présentation des scénarios alternatifs aux services de Douaisis agglomération
18/11/2019	Web conférence concertation préalable
09/11/2019	Panel citoyen – atelier n°2
30/11/2019	Panel citoyen – atelier n°3
14/12/2019	Panel citoyen – atelier n°4
<b>Dans le cadre de l'étude hydraulique et sédimentaire</b>	
27/02/2019	Comité technique n°5
30/04/2019	Comité technique n°6
25/09/2019	Comité de pilotage n°1
<b>Dans le cadre du recensement des zones humides</b>	
22/01/2019	Rencontre du conservatoire d'espaces naturels (Lillers)
13/03/2019	Rencontre du conservatoire d'espaces naturels avec le stagiaire (Lillers)
04/01/2019	Prélocalisation ZH - Comité technique n°1
27/09/2019	Présentation prélocalisation aux services CUA
28/09/2019	Soutenance Emilien Dufrenne (stagiaire ZH)
05/12/2019	Préparation étude ZH avec CEN (Lillers)
<b>Dans le cadre de la concertation préalable</b>	
15/05/2019	Rencontre du garant
04/09/2019	Rencontre du garant
18/11/2019	Web conférence sur la concertation préalable

Des points téléphoniques réguliers (mensuels, voire bimensuels) sont réalisés avec les bureaux d'étude pour suivre l'avancement de leurs missions.

## **7.2. Participation de l'animatrice à des réunions extérieures**

15/01/2019	Réunion de travail sur l'état des lieux du SDAGE (Douai)
21/01/2019	Comité de pilotage du captage de Méaulens
23/01/2019	Réunion érosion organisée par la CCCA (Avesnes-le-Comte)
28/02/2019	Commission territoriale Escaut et affluents (Douai)
21/03/2019	Réunion érosion organisée par la CCCA (Villers-Brûlin)
27/03/2019	Réunion érosion organisée par la CCCA (Avesnes-le-Comte)
27/03/2019	Présentation du SAGE au conseil de développement
24/04/2019	Réunion inter-SAGE (Bouchain)
25/04/2019	Journée de formation sur zones humides et eaux souterraines (Forum des marais atlantiques – saint-Omer)



09/05/2019	Visite du showroom adopta avec la direction voirie de la CU d'Arras
15/05/2019	Réunion érosion à Aubigny-en-Artois
20/05/2019	Présentation de l'étude hydraulique et sédimentaire lors du comité de pilotage Alluvio (Lille)
22/05/2019	Atelier de travail sur le SDAGE (Douai)
21/06/2019	Séminaire Politiques locales de l'eau (Douai)
05/09/2019	Réunion de lancement de l'étude quantité Agence de l'eau (Douai)
12/09/2019	Réunion de lancement de l'étude débit minimum biologique Petite Sensée (Goelzin)
25/10/2019	Réunion Alluvio (Arras)
03/12/2019	Audit sur fonctionnement des CLE (Arras)
11/12/2019	Etude quantité agence de l'eau – rencontre bureau d'étude
12/12/2019	Comité de pilotage du captage de Méaulens

### 7.3. Rencontres des acteurs du territoire

Autre	
11/01/2019	Rencontre du propriétaire des piscicultures d'Anzin et Etrun, M. Rohart
21/02/2019	Rencontre du Président du club de canoë-kayak de Biache-Saint-Vaast, M. Richard
22/03/2019	Animation d'un jeu de rôle sur la gestion de l'eau avec des habitants de la CUA
16/05/2019	Rencontre de l'association les planteurs volontaires
04/06/2019	Rencontre de cité nature
26/06/2019	Visite des travaux de la DIG Scarpe
02/07/2019	Point érosion avec chambre d'agriculture (Arras)
10/07/2019	Rencontre de cité nature sur préparation de l'exposition Eau défi



#### Actions de communication

- Publication d'une lettre d'information du SAGE (annexe 11) ;
- Mise à jour de la page consacrée au SAGE sur le site internet de la Communauté urbaine d'Arras.



Un jeu de rôle sur la gestion de l'eau a été proposé dans l'agenda environnement de la communauté urbaine d'Arras à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2019.

Ce jeu, inspiré du jeu « Mission polu palo » de l'agence de l'eau Seine Normandie, permet aux joueurs de prendre conscience de la multiplicité des acteurs concernés et de la diversité des enjeux à traiter.

Il a rencontré un vif succès auprès de la dizaine de participants. Ce jeu a également permis de sensibiliser le panel citoyen en début de démarche et a été très apprécié.

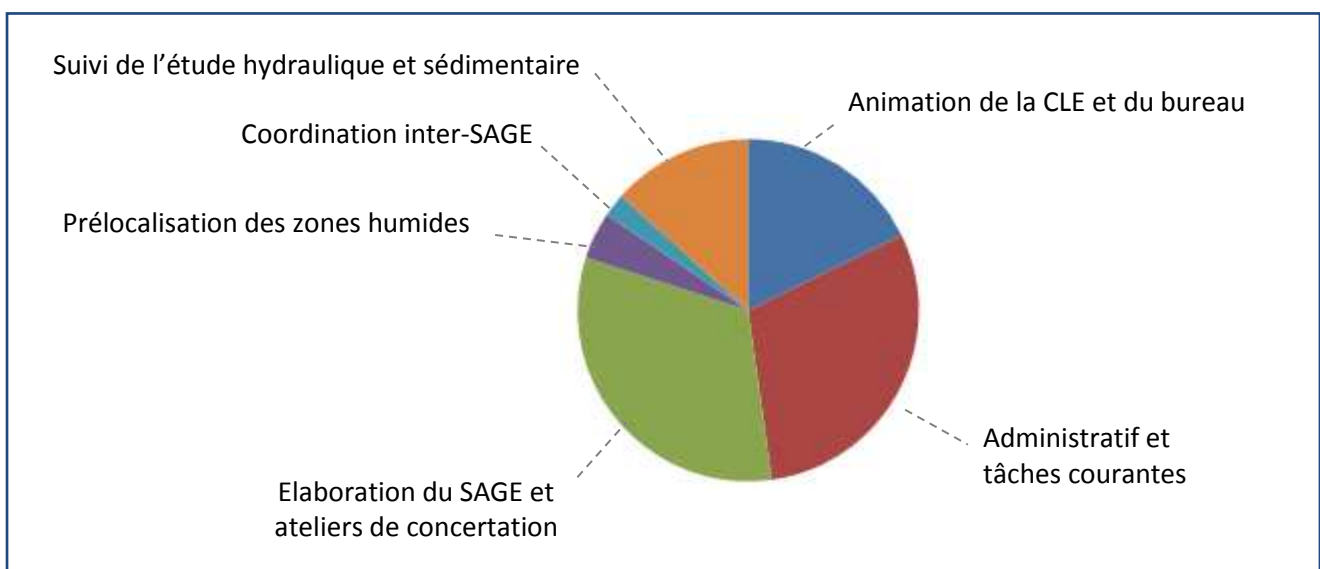
Une vidéo de présentation des enjeux du territoire a été créée en partenariat avec un cabinet spécialisé. La vidéo est visible à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=WFF1nY0Aaok>. L'objectif initial était de présenter les enjeux du SAGE au grand public afin de recruter des volontaires pour le panel citoyen. Cette vidéo pourra resservir lors de la concertation préalable.

#### 7.5. Répartition de l'activité de l'animatrice du SAGE en 2019

En 2019, le travail de l'animatrice s'est centré autour de 7 tâches principales :

- Le suivi de l'élaboration du SAGE et l'animation de la concertation
- Le suivi de l'étude hydraulique et sédimentaire
- L'animation de la CLE et du bureau ;
- Les tâches courantes (examen des dossiers soumis pour avis, communication, suivi du financement du SAGE et des études, séminaires, formations, suivi des dossiers portés par les maîtres d'ouvrage du territoire...);
- La coordination avec les SAGE voisins (réunion inter-SAGE et suivi de réunions sur les territoires voisins)

Le diagramme ci-après représente le temps passé en 2019 sur ces tâches principales.



Répartition du temps de travail de l'animatrice du SAGE en 2019

## **8. Bilan financier pour l'année 2019**

Les dépenses pour l'année 2019 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et à la réalisation des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500€/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le financement de l'étude hydraulique et sédimentaire et des études d'élaboration du SAGE. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance ces études à hauteur de 50% (à l'exception du lot 3 consacré à la concertation) et la Région à hauteur de 30 %.

La répartition des dépenses et des recettes pour les années 2017 à 2020 est détaillée ci-après.

	2017		2018		2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Postes financés par les EPCI</b>						
<b>Salaires</b>						
Animateur (1 ETP, réel)	45 033,67	39 077,00	46 702,14	31 867,82	44 418,26	35 367,82
<b>Etudes</b>						
Elaboration du SAGE (stratégie, PAGD, règlement)		22 279,00	230 400,00	32 313,50	50 760,00	
Etude hydraulique et sédimentaire	224 359,02		7 830,40	31 311,82	29 746,82	65 232,50
Prélocalisation zones humides (stagiaire + achat données)					7 014,00	
<b>Contribution des EPCI</b>						
Communauté d'agglomération du Douaisis		9 318,00		9 318,00		9 318,00
Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 331,50		9 331,50		9 331,50
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois		10 705,00		10 705,00		10 705,00
Communauté urbaine d'Arras		50 308,50		50 308,50		50 308,50
<b>sous-total</b>	<b>0,00</b>	<b>79 663,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 663,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 663,00</b>
<b>TOTAL EPCI</b>	<b>269 392,69</b>	<b>141 019,00</b>	<b>284 932,54</b>	<b>175 156,14</b>	<b>124 925,08</b>	<b>180 263,32</b>
Excédent ou déficit annuel	-128 373,69		-109 776,40		55 338,24	
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [1]</b>	<b>-2 072,02</b>		<b>-111 848,42</b>		<b>-56 510,18</b>	
<b>Postes financés par la CUA, structure porteuse</b>						
<b>Salaires</b>						
Secrétaire (estim)	1 750,00		3 700,00		3 700,00	
Directeur (estim)	9 400,00		5 000,00		5 000,00	
<b>sous-total</b>	<b>11 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 700,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>						
Matériel informatique (réel)	904,00		0,00		0,00	
Mobilier (réel)	0,00		0,00		0,00	
Frais de mission (réel)	316,92		99,30		522,93	
Formation					900,00	
Chauffage (estim à partir de 2017)	40,00		40,00		40,00	
Electricité (estim à partir de 2017)	200,00		200,00		200,00	
Téléphonie (estim à partir de 2017)	35,00		35,00		35,00	
Eau (estim à partir de 2017)	2,00		2,00		2,00	
Fournitures (estim)	55,00		55,00		55,00	
Reprographie (estim)	1 500,00		1 500,00		1 500,00	
Véhicule Carburant (estim sur frais réel garage 2012)	600,00		600,00		600,00	
Véhicule Entretien (estim sur frais réel garage 2012)	600,00		600,00		600,00	
Déplacements en train (estim à partir de 2019)	506,22		518,56		520,00	
Journée inter-Commissions (traiteur et salle)	1 075,00		910,00			
Ateliers SAGE (traiteur)					850,00	
Acquisition photos					3 762,00	
Lettre d'information	1 009,20		651,24		368,40	
<b>sous-total</b>	<b>6 843,34</b>	<b>3 500,00</b>	<b>5 211,10</b>	<b>2 400,00</b>	<b>9 955,33</b>	
<b>TOTAL Structure porteuse</b>	<b>17 993,34</b>	<b>3 500,00</b>	<b>13 911,10</b>	<b>2 400,00</b>	<b>18 655,33</b>	<b>0,00</b>
Excédent ou déficit annuel	-14 493,34		-11 511,10		-18 655,33	
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [2]</b>	<b>-81 877,38</b>		<b>-93 388,48</b>		<b>-112 043,81</b>	
<b>Au global pour la Commission Locale de l'Eau</b>						
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [1+2]</b>	<b>-83 949,40</b>		<b>-205 236,90</b>		<b>-168 553,99</b>	

	Budget		Prévisions 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Postes financés par les EPCI</b>				
<b>Salaires</b>				
Animateur (1 ETP)	48 000,00		34 592,78	
<b>Etudes</b>				
Elaboration du SAGE (stratégie, PAGD, règlement)		5 000,00		30 000,00
Etude hydraulique et sédimentaire		10 000,00		100 000,00
Inventaire zones humides		40 000,00		
Etude des zones à enjeu environnemental		10 000,00		
<b>Contribution des EPCI</b>				
Communauté d'agglomération du Douaisis				9 318,00
Communauté de Communes Osartis-Marquion				9 331,50
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois				10 705,00
Communauté urbaine d'Arras				50 308,50
<b>sous-total</b>	<b>0,00</b>	<b>79 663,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 663,00</b>
<b>TOTAL EPCI</b>	<b>63 000,00</b>	<b>244 255,78</b>		
Excédent ou déficit annuel				181 255,78
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [1]</b>				<b>124 745,60</b>
<b>Postes financés par la CUA, structure porteuse</b>				
<b>Salaires</b>				
Secrétaire (0,2 ETP)		3 700,00		
Directeur (0,1 ETP)		5 000,00		
<b>sous-total</b>		<b>8 700,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Matériel informatique		0,00		
Mobilier		0,00		
Frais de mission		200,00		
Formation		600,00		
chauffage, électricité, eau et téléphonie		40,00		
Véhicule (entretien et carburant)		1 200,00		
Fournitures et reprographie		1 600,00		
Déplacements en train		500,00		
Groupes de rédaction et ateliers SAGE (repas)		2 000,00		
Concertation préalable (communication, salles et traiteur)		13 000,00		
Lettre d'information		1 000,00		
<b>sous-total</b>		<b>20 140,00</b>		<b>3 000,00</b>
<b>TOTAL Structure porteuse</b>		<b>28 840,00</b>		<b>3 000,00</b>
Excédent ou déficit annuel				-25 840,00
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [2]</b>				<b>-137 883,81</b>
<b>Au global pour la Commission Locale de l'Eau</b>				
<b>Excédent ou déficit cummulé depuis 2013 [1+2]</b>				<b>-13 138,21</b>

## III. Les perspectives 2020

### 1. Validation de la stratégie

Le premier trimestre 2020 sera consacré à la validation de la stratégie. Ce document servira ensuite de base pour la concertation préalable, étape obligatoire encadrée par un garant désigné par la commission nationale du débat public.

### 2. Finalisation de l'étude hydraulique et sédimentaire

L'étude devrait se terminer au cours du premier semestre avec, pour le volet hydraulique, la validation du programme d'aménagement et de l'inventaire GEMAPI et, pour le volet sédimentaire, la finalisation du rapport. Un comité de pilotage se tiendra en milieu d'année pour présenter les résultats de l'étude à l'ensemble des partenaires du SAGE.

En fonction du temps disponible, un travail d'information et de sensibilisation sera initié pour présenter les résultats de l'étude, transmettre les référentiels aux collectivités (et notamment les services urbanisme) et faire émerger les actions proposées dans les programmes d'aménagement.

### 3. Concertation préalable

En tant que « plan et programme soumis à évaluation environnementale », le SAGE est soumis à une procédure obligatoire de concertation préalable, encadrée par un garant de la commission nationale du débat public (article L.121-15-1 du code de l'environnement).

Selon le code de l'environnement, la concertation préalable permet de débattre des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives.

Monsieur Féry a été désigné par la commission nationale du débat public pour suivre le déroulement de la procédure.

La concertation préalable portera sur la stratégie, conformément aux recommandations du guide méthodologique SAGE édité par le ministère. Elle se déroulera **du 27 avril au 10 juillet 2020**.

Un dossier sera mis à disposition du public sur le site de la Communauté Urbaine et sur une plateforme dédiée. Le public sera informé de la procédure et des modalités d'information et de réponse via un prospectus distribué dans toutes les boîtes du territoire du SAGE.

En parallèle, 4 réunions publiques sont prévues, une par intercommunalité :

- Jeudi 4 juin, 18h-20h ;
- Mardi 9 juin, 18h-20h ;
- Jeudi 11 juin, 18h-20h ;
- Mardi 16 juin, 18h-20h.

Le lieu de chaque réunion n'a pas encore été défini.

#### **4. Renouveaulement de la CLE et formation des nouveaux élus**

Les élections municipales de mars 2020 vont amener de nombreux changements au sein du collège des élus. Dans un premier temps, il s'agira d'accompagner les collectivités pour la désignation des nouveaux élus. Une présentation générale du SAGE et des enjeux associés sera notamment proposée à toutes les intercommunalités. Une fois les nouveaux élus désignés, un travail de formation sera nécessaire afin qu'ils puissent s'approprier les travaux menés et participer au débat. Plusieurs sessions de formation seront proposées durant l'année 2020. Des entretiens individuels sont également possibles pour les élus qui le souhaitent.

#### **5. Inventaire des zones humides**

Un inventaire des zones humides du territoire du SAGE est prévu en 2020, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord - Pas-de-Calais. L'objectif de cet inventaire est d'identifier les entités humides du territoire en s'appuyant principalement sur le critère « végétation ». Un comité de suivi a été constitué pour permettre aux membres de la CLE et des commissions thématiques qui le souhaitent de suivre cette étude tout au long de l'année. Cet inventaire servira de base à l'identification des zones humides à préserver, à restaurer et des zones humides « à vocation agricole » telle que demandée par le SDAGE (en 2021).

#### **6. Identification des zones à enjeu environnemental pour l'assainissement non collectif (ANC)**

L'identification des zones à enjeu environnemental pour l'ANC est nécessaire pour être compatible avec la disposition A-1.2 du SDAGE Artois Picardie. Ce travail sera mené durant le second semestre 2020, en concertation avec les acteurs du territoire.

#### **7. Ecriture des documents du SAGE (PAGD et règlement)**

Le travail sur les documents du SAGE ne reprendra qu'à partir du mois de septembre, une fois la concertation préalable terminée, et en fonction du temps disponible. Les échanges observés en phase de stratégie montrent qu'il est important de poursuivre la concertation, en veillant à intégrer l'ensemble des personnes potentiellement concernées par le SAGE. En particulier, un travail plus approfondi sera à mener avec les collectivités et le monde industriel.

#### **8. Communication**

L'animatrice du SAGE se chargera de la rédaction et de la diffusion d'1 à 2 lettres d'information.

Le jeu de rôle sur la gestion de l'eau est reprogrammé dans l'agenda environnement de la communauté urbaine d'Arras.

## 9. Financement du SAGE

L'animatrice se chargera du suivi administratif et financier relatif à l'animation du SAGE et au financement des études relatives au SAGE (élaboration du SAGE et étude hydraulique et sédimentaire), ainsi que de la rédaction du rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

## 10. Les objectifs de l'année 2020

	Objectifs	
	1er semestre	2eme semestre
<b>Elaboration du SAGE</b>	Validation de la stratégie	Démarrage des travaux d'écriture
<b>Etude hydraulique et sédimentaire</b>	Finalisation de l'étude	Présentation des résultats de l'étude en comité de pilotage et transmission des éléments cartographiques aux collectivités
<b>Concertation préalable</b>	Préparation et lancement de la procédure. Animation des réunions publiques	Analyse des observations, ajustement du document de stratégie si besoin, réponse aux observations
<b>Renouvellement de la CLE</b>	Présentation du SAGE aux EPCI qui le souhaitent	Signature de l'arrêté de CLE. Organisation des ateliers de formation pour les élus
<b>Inventaire des zones humides</b>	Démarrage de l'étude et des inventaires. Organisation du premier comité de pilotage.	Finalisation des inventaires.
<b>Identification des zones à enjeu environnemental pour l'ANC</b>		Démarrage de l'étude
<b>Communication</b>	Animation du jeu de rôle polo palo et diffusion d'une lettre d'information.	

## **ANNEXES**

1. Composition de la CLE et du bureau
2. Scénario tendanciel
3. Evaluation environnementale : Etat initial de l'environnement
4. Scénarios alternatifs et analyse environnementale
5. Avis citoyen
6. Note pour saisine CNDP (concertation préalable)
7. Rapport de pré-localisation des zones humides
8. Comptes-rendus de CLE et bureau
9. Comptes-rendus des ateliers de concertation
10. Avis rendus en 2019
11. Lettre d'information du SAGE n° 7







**Scarpe amont**